

Gesamt

Coopération Gesamt  
4002 Bâle  
0848 400 044  
www.cooperation-online.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Publikumszeitschriften  
Auflage: 607'650  
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 74  
Fläche: 55'470 mm<sup>2</sup>



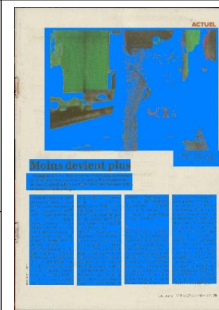
La mesure introduite par Coop de limiter les sacs en plastique vise un but écologique.

# Moins devient plus

♦ **Écologique** Dès le printemps prochain, il n'y aura plus de sachets en plastique gratuits aux caisses des quelque 850 supermarchés de Coop. Chez le détaillant, on estime pouvoir ainsi diminuer de 80% la quantité de sachets usagés.

Pour transporter leurs achats chez eux, les clients peuvent acheter pour deux francs un sac en plastique, réutilisable en PET recyclé, pour 30 centimes un sac en papier presque aussi solide, mais un peu moins durable, ou encore tout mettre dans un ou plusieurs sachets en plastique gratuits qu'ils jettent une fois rentrés à la maison.

Dès le printemps prochain, cette dernière possibilité n'existera plus. L'interprofession des détaillants, dont Coop fait partie, s'est engagée à ne plus distribuer gratuite-



Gesamt

Coopération Gesamt  
4002 Bâle  
0848 400 044  
www.cooperation-online.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Publikumszeitschriften  
Auflage: 607'650  
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 74  
Fläche: 55'470 mm<sup>2</sup>

ment de sachets en plastique jetables. À l'avenir, ils seront vendus aux caisses pour cinq centimes. En outre, Coop ne vend plus que des petits sacs en plastique fabriqués à 100% avec du matériel recyclé, issus en grande partie de déchets de feuilles d'emballage des centres de distribution Coop.

«Par cette mesure, nous ménageons l'environnement et diminuons de 80% les sacs en plastique jetables», explique Guido Fuchs, responsable de projets Développement durable chez Coop. Ce faisant, le détaillant atteint l'objectif fixé par le conseiller national Dominique de Buman dans sa motion de 2010 «Halte à la pollution des sacs en plastique», à savoir moins de déchets en plastique et une meilleure protection de l'environnement. La semaine dernière, la motion a été considérée comme réglée par le Conseil des États.

#### Premiers tests à Zurich

Au cours d'une première

étape, Coop va se livrer à des expériences dans dix points de vente de Zurich en remettant, dès le 24 octobre, des sacs en plastique payants à la clientèle. Cela permettra aussi de tester les procédures aux caisses. En principe, cette mesure s'appliquera dès le printemps 2017 dans plus de 850 supermarchés Coop de Suisse. Le produit de la vente ira au Fonds Coop pour le développement durable.

Les sacs en plastique continueront d'être gratuits dans la vente en vrac, par exemple aux rayons des fruits et légumes, dans les shops convenance tels que Coop Pronto et dans les grands magasins Coop City. Souvent, en effet, les clients effectuent des achats spontanés dans ces commerces. «La plupart y feront sans doute encore des achats sans leur propre sac. Si bien que l'utilisation de petits sacs en plastique ne diminuera probablement pas, même en les payant cinq centimes», estime Guido Fuchs. ● THOMAS COMPAGNO